

Commune de TALENCIEUX

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL  
valant Programme Local de l'Habitat (PLUIH)

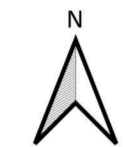
DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT

Zonage et autres prescriptions

PLUIH  
3-2  
REGLEMENT  
GRAPHIQUE

Vu pour être annexé à la délibération  
du Conseil Communaire en date  
du 21/12/2023  
Le Président, Simon Plénet

14000



ZONAGE	PRESCRIPTIONS
<b>ZONES URBAINES</b>	Périmètre de centralité défini au titre de l'article L151-16 du Code de l'urbanisme
UA1p - Coeurs anciens patrimoniaux	Zone humide repérée au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme
UB3 - Zone urbaine à densification horizontale habitat individuel groupé et intermédiaire	Espace de bon fonctionnement écologique repéré au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme
UC1 - Zone urbaine à évolution limitée habitat individuel groupé possible	Pelouse sèche repérée au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme
UH - Coeurs de hameaux	Espace paysager à protéger au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme
UI - Zone urbaine à dominante d'activités artisanales et industrielles	OAP Franges urbaines et agricoles
UE - Zone urbaine à dominante d'équipements publics	Bâtiments repérés comme pouvant changer de destination
<b>ZONES AGRICOLES, NATURELLES ET FORESTIÈRES</b>	<b>INFORMATIONS</b>
A - Zone agricole	Autorisations d'urbanisme accordées
AP - Secteur agricole paysager	Bâtiments cadastrés mis à jour à titre informatif par le bureau études
AV - Secteur agricole dédié à la culture de la vigne	
AS - Secteur de taille et de capacité d'accueil limitée	
N - Zone naturelle	

Des orientations d'aménagement et de programmation thématiques "Incendie" et "Trame verte et bleue" couvrent l'ensemble du territoire. Il convient de se reporter aux plans n° 2 et 3 du PLUIH.

Des communes sont concernées par des risques naturels ou technologiques. Il convient de se reporter au règlement écrit et aux annexes.

Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 du Code de l'urbanisme

Numéro	Dénomination	Bénéficiaire
1	Aménagement d'un équipement public	COMMUNE
2	Parking	COMMUNE
3	Aménagement d'espace vert et gestion des eaux pluviales	COMMUNE
4	Création d'une voirie publique - Au Védas	COMMUNE
5	Elargissement de la rue des Hauches	COMMUNE
6	Espace public	COMMUNE
7	Aire de retournement pour les cars	COMMUNE

